



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

métaux

Question écrite n° 113982

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la lutte contre les vols de métaux. L'obtention du registre de police pour l'achat de matières de récupération est conditionnée à un enregistrement au registre de commerce et n'est pas soumise à un classement ICPE. Il souhaiterait savoir si une évolution de la réglementation est envisagée pour éviter que les livres de police ne soient délivrés sans contrôle en soumettant l'obtention du registre de police à une mise en conformité préalable de la part du professionnel vis-à-vis de la réglementation ICPE en vigueur.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113982

Rubrique : Matières premières

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7516

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)